

# AFEHP et Haut potentiel

Connaître l'AFEHP son histoire, ses objectifs, ses actions

L'Association Française pour les Enfants à Haut Potentiel est une association de professionnels et de parents.

Elle est agréée par le Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative et correspondante pour la France de EUROPEAN COUNCIL for HIGH ABILITY. Télécharger notre quadriptyque Origine L'association a été fondée sur l'initiative de Madame Sophie COTE, Principal honoraire du Collège du Cèdre au Vésinet (Yvelines) où elle a exercé ses fonctions pendant 14 ans. La première classe pour enfants précoces dans l'enseignement public en France a été constituée dans cet Établissement en septembre 1990, à l'instar des classes européennes, musicales ou sports-études. En 1993, l'AFEP, initialement dénommée ANPEIP-Vésinet était rattachée à l'ANPEIP France. En janvier 1995, elle s'en est séparée pour affirmer sa vocation pédagogique et associer à ses objectifs les Chercheurs et Universitaires spécialisés dans le domaine de la précocité. En septembre 2007, Mme Vlinka ANTELME a pris la présidence de l'AFEP. Objectifs Offrir aux parents et aux professionnels de l'enfance des moyens pour identifier les particularités des Enfants à Haut Potentiel Intellectuel et pour les comprendre afin de favoriser leur intégration et leur réussite scolaire et sociale. Depuis sa création, l'AFEHP organise chaque année un atelier de travail pour ses bénévoles, ses formateurs et son réseau de psychologues. L'association et l'institution scolaireL'association a été à l'origine d'une commission initiée par M. Jack Lang. Après avoir auditionné pendant un an les associations et experts, l'inspecteur d'Académie, Monsieur Jean-Pierre DELAUBIER, a remis un rapport en janvier 2002 comportant en conclusion 9 propositions en faveur des EIP et insistant particulièrement sur le besoin de formation des enseignants. Les Inspecteurs généraux Degruelle et Guillou chargés par M. Xavier Darcos d'une expertise auprès de quelques collèges pratiquant un enseignement adapté aux EIP, ont remis un rapport en mai 2003 qui a confirmé les conclusions du rapport Delaubier. La loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école votée au Parlement en mars 2005 et promulguée en avril 2005, comporte un article consacré aux EIP devant être pris en considération comme « enfants à besoins particuliers » lire la suite.....

L'équipe pédagogique de l'AFEHP avec ses formateurs, tous enseignants impliqués dans des projets d'accueil pour EIP, ont fait et font des formations auprès des Inspections académiques et établissements scolaires. Des établissements qui ont bénéficié de ces formations ont maintenant des projets pédagogiques pour EIP. L'association a reçu son premier agrément national du Ministère de l'Education Nationale le 5 août 2003, renouvelé tous les 5 ans. Dernier en date n° NOR MENE1906654A. A la demande du Ministère, l'AFEHP a participé aux 2 commissions ministérielles chargées d'étudier la formation des enseignants pour les élèves intellectuellement précoces avec la mise en place dans les établissements scolaires de dispositifs adaptés. Une première réussite avec la parution du BO n°38 du 25 octobre 2007 --> puis l'important BO du 3 décembre 2009 : --> Sur invitation du Ministère, elle a participé aux réunions de travail organisées par la DGESCO et co-rédigé la fiche "Personnalisation des parcours des élèves intellectuellement précoces" parue sur Eduscol <http://eduscol.education.fr/cid59724/eleves-intellectuellement-precoces.html>. 2013 l'AFEHP est Organisme de Formation déclaré sous le numéro DA 11 78 8222778 Organisation En France L'association est organisée en Antennes sur tout le territoire, en Corse et Martinique, antennes animées par des responsables régionaux ou départementaux. Une centaine de bénévoles consacrent une grande partie de leur temps à informer, à mettre en place des activités, des conférences, et d'autres bénévoles apportent leur aide à diverses tâches indispensables au rayonnement de l'association. A l'étranger Elle apporte son aide aux familles dont les enfants sont scolarisés dans les établissements d'enseignement français à l'étranger avec le soutien de l'AEFE. Elle entretient des liens étroits avec des pays francophones et avec les DOM-TOM. Actions de l'A.F.E.H.P. Congrès - Colloques - Séminaires - Conférences L'organisation de nombreux congrès et colloques depuis 1994, le patronage de personnalités - Ministres, Recteurs ou élus -, l'appui apporté à ces occasions par des chercheurs et des universitaires éminents et la parution des actes après ces manifestations, ont beaucoup contribué à faire admettre l'importance d'un problème trop longtemps ignoré. WebUn site très informé est à la disposition des internautes sous l'URL <http://www.afep-asso.fr>. Accompagnement des professionnels

Organisation de temps de formation ou de stages dans le cadre de la formation professionnelle

Accompagnement des familles Que fait l'AFEHP pour aider les familles et ses adhérents ? Une permanence téléphonique centralisée Des permanences téléphoniques en régions Une permanence physique dans certains lieux La publication de dossiers sur la précocité intellectuelle

Des groupes de paroles adultes/enfants

Des activités, des sorties en famille,....

Des adresses de lieux de vacances

Une Lettre-Infos trimestrielle

Un accompagnement Familles/Enseignants

Communication d'informations locales sur les collèges où l'AFEHP a fait de la formation

L'orientation vers des établissements sensibilisés ou avec des projets pédagogiques Des adresses de spécialistes formés au profil des Enfants à haut potentiel intellectuel Conclusion Les EHP commencent à être reconnus dans leur spécificité et, aidés par la recherche en cours, nous devons oeuvrer pour qu'ils soient accompagnés au mieux. Les

difficultés relationnelles et plus souvent qu'on ne le pense, les difficultés scolaires subies pendant l'enfance laissent des blessures chez les adultes qui auraient pu être évitées. Toute notre action tend à faire de ces jeunes, des enfants épanouis par un grand travail d'information, de prévention et de remédiation.